

LES RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME FLUVIAL

(6ème édition – novembre 2022)

Voies navigables de France

Établissement public administratif rattaché au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, **Voies navigables de France** (VNF) exploite un réseau de 6 700 km de fleuves, rivières et canaux dont 3 250 km de réseau touristique.

VNF a trois missions principales :

- Développer le fret pour contribuer à l'objectif de report modal, au regard du trafic existant et du potentiel. Pour ce faire, il est nécessaire de proposer un réseau robuste, fiable et attractif pour une navigation sûre et fluide et une offre de service adaptée aux besoins ;
- Contribuer à la dynamique du tourisme sur et autour de la voie d'eau et au développement économique des territoires. Il convient donc d'agir pour faire connaître le potentiel touristique et de loisirs de la voie d'eau et accompagner nos partenaires pour favoriser l'essor de ce tourisme éco-patrimonial, source de développement économique territorial ;
- Assurer l'avenir de la voie d'eau par une gestion hydraulique maîtrisée. Il s'agit de préserver le patrimoine naturel de la voie d'eau et permettre l'ensemble des usages de l'eau, par une gestion hydraulique maîtrisée, moderne et anticipant les risques.

L'Établissement se compose de 7 directions territoriales (Nord-Pas-de-Calais, Bassin de la Seine, Nord Est, Strasbourg, Rhône-Saône, Centre Bourgogne et Sud-Ouest) et d'une direction générale installée à Béthune (62)¹.

La politique de développement du tourisme fluvial de VNF

VNF agit dans l'accompagnement, le développement et la promotion des filières touristiques ainsi que la mise en valeur de la voie d'eau. Le tourisme fluvial regroupe 5 filières : la plaisance privée et la location de bateaux habitables sans permis (la plaisance), les bateaux promenade, les paquebots fluviaux et les péniches hôtels (la croisière fluviale). Le poids économique du tourisme fluvial est estimé à 1.4 milliards d'euros TTC pour 15.4 millions de journées passagers en 2019. En parallèle de ces activités traditionnelles, VNF valorise la pratique des activités nautiques (aviron, kayak, pêche, etc.) et sportives.

Le patrimoine fluvial et les activités développées sur et autour des fleuves, rivières et canaux concourent au dynamisme du tourisme itinérant. La valorisation des chemins de halage pour des activités terrestres (randonnée, tourisme à vélo, etc.), le réaménagement des ouvrages (exemple : échelle d'écluses, maisons éclusière) et la valorisation du domaine fluvial contribuent à l'essor du tourisme fluvial.

Pour promouvoir ces activités, VNF organise, depuis 2011 et sur un rythme bisannuel, les **Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial** (RNTF). Les précédentes éditions ont eu lieu à Paris en 2011, à Strasbourg en 2014, en Avignon en 2016, à Bordeaux en 2018 et à Auxerre en 2020.

La dernière édition a attiré 538 participants représentant 357 entreprises.

Les Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial

Il s'agit d'une manifestation professionnelle qui vise à rassembler les opérateurs du tourisme fluvial (responsables nautiques, responsables portuaires et bases de location) et les institutionnels (les offices de tourisme et les collectivités) autour du triptyque suivant : le lieu incontournable pour rencontrer les opérateurs, une source d'inspiration et de connaissances ainsi que de l'informel et de la convivialité pour « réseauter ».

¹ <https://www.vnf.fr/vnf/accueil/qui-sommes-nous-vnf/decouvrir-vnf/>

TMO a réalisé pour le compte de VNF une enquête de satisfaction² auprès des participants de l'édition 2020, voici les principaux chiffres à retenir :

- 538 participants (638 en 2018) représentant 357 structures (384 en 2018)
- 161 nouveaux participants (48 internationaux, dont 19 hors UE)
- Budget RNTF 2020 : 375 000 € dont un reste à charge pour VNF de 40 %

Après deux éditions organisées avec la volonté de proposer aux opérateurs du tourisme fluvial des tours opérateurs et distributeurs dans le but de faciliter les contacts business et de nouvelles synergies, VNF propose pour cette édition, et sur la base de l'enquête de satisfaction, une évolution :

- Les **visiteurs** : une participation élargie à d'autres opérateurs du tourisme fluvial (les responsables nautiques), aux responsables de ports fluviaux et de bases de location, aux personnels offices de tourisme et aux responsables locaux (et non plus régionaux) de VNF.
- Les **exposants** : les Régions (pôle régional) et les prestataires de services (agents nautiques, assureurs, chantiers, accastillage, motorisation, consultants etc.)

Les acteurs du tourisme fluvestre seront bien évidemment les bienvenus ainsi que les éventuels distributeurs intéressés pour participer aux RNTF.

Dans la continuité de la précédente édition, un **appel à candidature** est lancé à destination des partenaires désireux d'accueillir et de co-organiser avec VNF la 6^{ème} édition des Rencontres nationales du tourisme fluvial (2022), qui se déroulera en **novembre 2022**.

² Veuillez trouver en annexe des extraits de l'enquête de satisfaction réalisée par TMO.

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ORGANISATION DE LA 6^{ème} EDITION DES RENCONTRES NATIONALES DU TOURISME FLUVIAL

La 6^{ème} édition des RNTF se déroulera en 2022 la semaine du 7 novembre sur une durée de 2 jours selon le format suivant :

1 ^{ère} journée (planning prévisionnel)	2 ^{ème} journée (planning prévisionnel)
/ Accueil des participants et ouverture des RNTF par VNF et ses partenaires	/ Rendez-vous d'affaires
/ Rendez-vous d'affaires	/ 4 ateliers thématiques
/ 8 ateliers thématiques	/ Visite terrain optionnelle (activité culturelle/patrimoine...)
/ Table ronde plénière en fin de journée	
/ Dîner ambulatoire de mise en réseau	

VNF attend un minimum de 500 personnes pour participer aux Rencontres.

1. Modalités pratiques

Méthodologie

La collectivité candidate remettra à VNF un dossier de candidature (en 6 paragraphes) composé des éléments suivants :

- Une note descriptive d'une dizaine de pages (maximum) répondant aux points ci-après :
 - / (§1) La présentation de la collectivité hôte avec la désignation d'un élu(s) en charge du portage de la candidature
 - / (§2) L'intérêt porté par la collectivité et ses partenaires au tourisme fluvial
 - / (§3) Les modalités du soutien financier des partenaires dans l'organisation des RNTF
 - / (§4) Les modalités d'accueil de cet événement (yc l'accessibilité du lieu proposé)
- (§5) Le descriptif détaillé du site d'exposition envisagé (dont notamment le coût estimé de location)
- (§6) Le budget prévisionnel avec le détail des subventions envisagées

Planning

- Dossier à transmettre par courriel au format pdf à l'adresse suivante : adrien.quivoron@vnf.fr
- Date limite de réponse : **dimanche 31 janvier 2021 à 18h**
- Le classement des candidatures se fera sur la base des critères (cf. paragraphe 2)

Synthèse des responsabilités et des maitrise d'ouvrage

VNF est en charge de l'organisation et de la maîtrise d'ouvrage des RNTF et attend des partenaires :

- Des validations sur les orientations de la manifestation (tables rondes, politique tarifaire, etc.)
- Des actions de communication et de promotion (relai d'information, etc.)
- Et, un soutien financier (subvention, prise en charge de certaines prestations)

Les éléments présentés ci-dessous sont identifiés pour la plupart dans le paragraphe relatif au budget.

Responsabilités	VNF	Collectivité(s) partenaire(s)	Prestataire de VNF
Passation des marchés liées à l'organisation des RNTF	OUI	NON	Sans objet
Choix des prestataires	OUI	NON	Sans objet
Suivi, exécution et paiement des marchés	OUI	NON	Sans objet
Proposition d'une salle d'exposition	NON	OUI	NON
Validation et paiement de la salle d'exposition	OUI	NON	NON
Choix du traiteur (déjeuners) et paiement	OUI	NON	NON
Choix du traiteur (dîner) et paiement	NON	OUI	NON
Préparation de la table ronde et des ateliers thématiques (thèmes)	OUI	NON	NON
Validation des sujets et des intervenants	OUI	OUI	NON
Mobilisation des acteurs locaux et institutionnels	OUI	OUI	OUI
Transmission de bases de contacts (mail / tél)	OUI	OUI	NON
Commercialisation active des RNTF (mailing, phoning)	NON	NON	OUI
Relai commercial	OUI	OUI	OUI
Gestion des inscriptions	NON	NON	OUI
Gestion des rendez-vous et des plannings	NON	NON	OUI
Aménagement des espaces et des stands	NON	NON	OUI
Dispose d'un espace sur le pôle fluvial	OUI	OUI	Sans objet
Dispose d'un quota d'invitations (à déterminer)	OUI	OUI	Sans objet
Visibilité sur les outils de communication (flyer, doc.,...)	OUI	OUI	Sans objet
Visibilité sur le site web	OUI	OUI	Sans objet
Relai presse sur les réseaux sociaux	OUI	OUI	OUI
Choix (optionnel) de l'activité ludique/culturelle	NON	OUI	NON

(Ce tableau ne vise pas l'exhaustivité mais permet d'identifier la responsabilité des uns et des autres dans l'organisation)

2. Les critères de sélection de la collectivité hôte

L'intérêt porté par la collectivité au tourisme fluvial (20/100)

- Présenter en quoi l'organisation des RNTF peut être un levier de développement pour la collectivité et le tourisme fluvial
- Présenter la politique fluviale et fluvestre de la collectivité (actions réalisées cours des dernières années, projets, politique de valorisation des berges, etc.)
- Capacité à fédérer et mobiliser les acteurs régionaux pour participer / exposer aux RNTF
- Proposer (optionnel) une salle située à proximité de la voie d'eau
- Suggérer (optionnel) une activité culturelle ludique et/ou patrimoniale correspondant aux attentes des participants

La collectivité hôte devra être en mesure, avec les collectivités voisines, d'héberger l'ensemble des participants. VNF sera attentif aux éventuelles idées « insolites » d'hébergement des participants des RNTF, en lien avec l'eau.

Au-delà du seul tourisme fluvial, la collectivité pourra également démontrer l'intérêt qu'elle porte au tourisme durable ainsi qu'aux différentes formes de « tourisme doux ».

L'accessibilité de la localité et du lieu de la manifestation (20/100)

- Accessibilité de la localité depuis les principaux bassins de navigation français du tourisme fluvial
- Variété des moyens d'accès à la localité (aériens, ferroviaires, routiers, ...)
- Accessibilité du lieu de la manifestation depuis les « points d'entrée » dans la localité (gare, réseau routier, ...)

Les modalités d'accueil de l'évènement (30/100)

- Disposer d'une salle permettant d'accueillir au minimum 600 personnes, d'une superficie estimée entre 3000 et 4000 m² (superficie indicative) :
 - dont 100 m² pour le pôle fluvial et 100 m² pour l'espace partenaires ;
 - dont 100 m² pour l'espace friend meeting zone ;
 - dont 5 pôles régionaux de 60 m² ;
 - dont 10 stands de 9 m² ou plus, 30 stands de 6 m² ; 30 stands de 3 m² ;
 - dont 250 personnes pour la conférence / table ronde
 - dont 4 à 6 salles permettant l'organisation des ateliers thématiques en simultané (entre 50 et 75 personnes) ;
 - dont minimum 500 personnes pour le déjeuner
- Proposer une salle modulable (capacité à s'adapter à la commercialisation des RNTF)
- Proposer un lieu pour accueillir le dîner (cocktail ambulatoire pour minimum 500 personnes)

Le soutien financier des partenaires dans l'organisation des RNTF (30/100)

- Participer financièrement à l'organisation des RNTF

VNF attend également de la collectivité hôte et de ses partenaires régionaux la mobilisation de subventions pour assurer et permettre l'organisation de cette édition (objectif : 100 000€ minimum pour l'ensemble des collectivités partenaires). De son côté, VNF cherchera activement des partenaires nationaux et assurera la promotion globale des RNTF.

- Proposer la prise en charge de prestations en nature (dîner notamment)

3. Le budget prévisionnel des RNTF 2022

L'édition 2020 des RNTF a été marquée par une participation financière importante des partenaires (125 000 €) et une diminution des coûts d'organisation de l'événement (* // - 100 000 €). La participation de VNF a été d'environ 150 000 € TTC (soit 39% du coût global de l'événement).

Pour cette 6^{ème} édition, la volonté de VNF est de limiter sa participation à 50 % du coût global d'organisation de l'événement, soit un montant de 200 000 € TTC (**). **Si les frais liés à l'organisation (location de salle et restauration) sont plus importants qu'estimés, les partenaires devront s'engager de manière plus importante.**

(*) : la location du Hangar 14 à Bordeaux a impacté fortement l'édition 2018 (budget RNTF : 470 000 € TTC). En 2020, VNF a choisi de demander au Palais des congrès d'Auxerre d'aménager les espaces d'exposition (stands, espaces conférences et déjeuners). Jusqu'à l'édition 2018, cette prestation était déléguée par un marché et avait un coût supplémentaire.

Rencontres nationales du tourisme fluvial 2022			
Budget prévisionnel			
Charges		Recettes	
Prestations	Montant (en € TTC)	Prestations	Montant (en € TTC)
Organisation des RNTF	150 000 €	Recettes de commercialisation	100 000 €
Commercialisation des RNTF	150 000 €	Subventions partenaires financiers	125 000 €
Tables rondes (préparation, animation, traduction et restitution)	35 000 €	dont ...	
Enquête de satisfaction	10 000 €		
Location palais des congrès (dont aménagement des stands et conférences)	70 000 €		
Déjeuners	35 000 €		
Diner	Prise en charge par la collectivité hôte		
Visites proposées	Prise en charge par la collectivité hôte		
TOTAL Charges	450 000 €	TOTAL Recettes	225 000 €
Reste à charge de VNF			225 000 €
<i>soit en pourcentage</i>			50%

4. Contacts utiles

Pour les collectivités intéressées, il peut s'avérer opportun de préparer la candidature avec les équipes de VNF. A cet effet, vous trouverez ci-dessous les contacts nationaux et territoriaux qui peuvent vous accompagner.

Pour la direction du développement de VNF :

- Nicolas DELAPORTE (responsable de la division tourisme) : nicolas.delaporte@vnf.fr
- Adrien QUIVORON (chef de projet RNTF) : adrien.quivoron@vnf.fr

Pour les directions territoriales de VNF :

Bassin de la Seine
Centre Bourgogne
Nord – Est
Nord – Pas de Calais

Marie Noëlle RIFFAUT
Antoine CHARDONNAL
Lila AMROUCHENE
Claire SENECAUT

Rhône Saône
Strasbourg
Sud – Ouest

Malvina RICHEZ
Valérie MEYER
Clémence ELIZABETH